

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Craponne (69290)

## Réponses de Elisabeth Pigat, au nom de la liste « Agissons Pour Craponne »

– le 13/02/2020 à 07:41 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission cadre de vie de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.*

1ere action : création d'une commission avec Crapponnois/commerçants/acteurs économiques et élus chargée d'établir un plan de déplacement urbain intégrant le vélo et la marche à pied.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo, permettant de rejoindre, depuis Craponne : Francheville, Tassin, Grézieu, Brindas et Saint-Genis-lès-Ollières.

*Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville de Craponne, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.*

Attention les résultats ne seront visibles qu'à long terme

#### Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : axe Ouest-Est : l'avenue Edouard Millaud étant très contrainte géométriquement, préférer la voie Romaine, la rue Centrale et l'avenue Joseph Moulin/rue de Verdun

axe Nord-Sud : avenue Jean Bergeron/avenue Joachim Gladel, rue du Stade/rue du Pont Chabrol et rue du 8 mai 1945/rue du 11 novembre 1918

Une étude remise la semaine dernière nous apporte une excellente base de travail.

#### Action n°4 : je suis indécis·e

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, gares et futures stations de métro.

C'est dans notre programme

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°5 : je ne m'engage pas

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Je ne peux m'engager fortement sur ce point. Le problème étant de pouvoir contrôler l'équipement des poids lourds. Cependant à réfléchir.

#### Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

C'est un de nos engagements forts

#### Action n°7 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit.

#### Action n°8 : je m'engage

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. L'anneau des sciences, dont la construction coûterait 4 Md€, pour 60'000 véhicules/jour, et entraînerait l'artificialisation de terres jusque là préservées, doit notamment être abandonné. Craponne serait indirectement impacté en accueillant un tronçon à l'air libre sur près d'un kilomètre dans le vallon du Charbonnière entre Bel-Air et Alai.

*De nombreux exemples de par le monde montrent que de nouvelles voiries automobiles entraînent une augmentation globale du trafic routier, et sont alors rapidement saturées (paradoxe de Braess). A Craponne, la circulation déjà difficile avenue Edouard Millaud sera contrainte de se reporter sur les axes parallèles (voie Romaine et/ou rue Centrale).*

Notre candidat à la métropole est soutenu par Mr Kimelfeld, opposé à l'anneau des sciences.

#### Action n°9 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Je ne peux m'engager étant encore en train de réfléchir à ce point

#### Action n°10 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Le drame récent en banlieue parisienne est une triste illustration de la cohabitation dangereuse des enfants et véhicules dans ce secteurs pour lesquels l'accès direct doit être réservé aux modes doux.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°11 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Mais aussi au niveau des équipements sportifs et culturels.

Oui actions immédiates

#### Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Ces dispositifs sont pertinents dans un tissu urbain dense ne disposant pas de locaux vélos dans les immeubles. C'est fréquent dans de nombreuses copropriétés. Une enquête auprès des Craponnois devra être menée pour identifier les besoins.

Ceci fait partie de nos réflexions et notamment pour les vélos électriques

#### Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.  
*Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.*

#### Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

**Action n°15 : je suis indécis·e**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

**Action n°16 : je m'engage**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*L'arrivée de l'assistance électrique au sein du service Velo'v (E-Velo'v) permettra une utilisation dans les secteurs plus vallonnés tels que la commune de Craponne. La demande de l'extension du réseau à la Métropole au sein de la commune permettra de desservir efficacement les zones d'activités de la commune et de les relier avec celles des communes voisines.*

Oui nous aurons une action forte pour l'installation de velo v électrique sur Craponne

**Promouvoir une culture vélo****Action n°17 : je suis indécis·e**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

**Action n°18 : je ne m'engage pas**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

**Action n°19 : je ne m'engage pas**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Notre priorité sera déjà de créer des pistes cyclables

**Action n°20 : je m'engage**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

**Action n°21 : je m'engage**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

La commune dispose de vélos électriques non utilisés

**Action n°22 : je ne m'engage pas**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

**Action n°23 : je m'engage**

Créer une "journée sans voiture".

Nous souhaitons expérimenter un périmètre de Centre ville sans voiture sur une durée limitée

**Action n°24 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

*Pour être efficace, il faudra annoncer cette verbalisation et communiquer sur le nombre d'infractions sanctionnées.*

**Action n°25 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Fait partie de notre programme

**Action n°26 : je ne m'engage pas**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : ateliers mobiles d'autoréparation, formations à la conduite à vélo en ville...

**Commentaires généraux**

Aucun commentaire n'a été fait par le candidat·e